

## Lieu de Formation

En inter : dans nos locaux  
En intra : dans vos locaux

**Nombre de jour :** 1 jour

**Nombre d'heures :** 7 h

### Délais d'accès :

30 jours et selon votre planning.

### Modalités d'inscription :

Formulaire d'inscription en ligne.

### Tarif :

Tarif individuel : à partir de 250 € HT.

Tarif groupe : minimum 4 personnes  
à partir de 990 € HT.

Nous consulter, demande de devis par  
téléphone ou mail.

## Méthode et moyens pédagogiques :

**Moyens techniques :** PC, tablettes et  
vidéoprojecteur.

**Moyens humains :** Formateur qualifié.

### Apports théoriques et pratiques :

Support de cours formation.  
QCM.

Echanges de bonnes pratiques.

### Prérequis :

Savoir lire, écrire et parler le français.

Apptitude médicale au poste.

### Objectifs :

Acquérir les connaissances sur la  
réglementation liée aux travaux à  
proximité des réseaux et du Guide  
Technique.

Identifier les risques métier pour adapter  
vos méthodes de travail.

Préparer et obtenir l'examen AIPR sous  
forme de QCM.

### Personnes concernées :

**Concepteur :** personne assurant l'encadrement  
sous la direction du responsable de projet  
(conducteur de travaux, chargé d'études,  
personnel de bureaux, de maîtrise d'œuvre et  
d'assistance à maître d'ouvrages, personnel de  
maîtrise d'ouvrage, personnel réalisant la  
détection et le géo référencement de réseaux).

**Encadrant :** personne assurant l'encadrement des  
travaux à proximité de réseaux enterrés ou  
aériens : chef d'équipe, chef de chantier,  
conducteur de travaux.

**Accessibilité :** Nous disposons d'une salle et de  
W.C accessibles aux personnes à mobilité  
réduite.

Afin d'évaluer ensemble si nos formations  
peuvent s'adapter à vos besoins personnels  
spécifiques, ou s'il est nécessaire de vous orienter  
vers un autre organisme, Christian Fleury est à  
votre écoute par mail à [admin@fcf-  
prevention.com](mailto:admin@fcf-prevention.com)



Organisme de formation professionnel  
en prévention des risques

☎ : 06.23.42.67.10

✉ : [admin@fcf-prevention.com](mailto:admin@fcf-prevention.com)

## AIPR - Niveau Encadrant et Concepteur

### 1- Partie théorique (6 heures)

- L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux.
- La réglementation DT – DICT – Principaux points de repères.
- La réglementation AIPR « Autorisation d'intervention à proximité des réseaux » – Evaluation.
- Définitions et glossaire.
- Les différents acteurs de la réforme DT – DICT.
- Les types de réseaux concernés « DT – DICT » – Les cas de dispense.
- Le fonctionnement du système « DT suivie d'une DICT – DTDICT conjointes » – Evaluation.
- DT suivie d'une DICT :
  - la préparation du projet – Evaluation,
  - la préparation des travaux.
- DT-DICT conjointes – « Régime simultané » - Evaluation.
- L'exécution des travaux :
  - Le marquage-piquetage – Evaluation
  - cas particulier des travaux urgents - « ATU » – Evaluation,
  - application du « guide technique » – Evaluation,
  - la reconnaissance sur le terrain – Evaluation,
  - en cas de dommage, d'arrêt de chantier... – Evaluation.

### 2 - Examen QCM (1 heure)

- Examen de compétences par QCM AIPR sur tablettes numériques fournies par FCF ou postes informatiques du client

### EVALUATION

L'évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation par le biais d'un test pratique et d'un examen QCM AIPR en application de l'arrêté du 22-12-2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.

Validité : 60 mois



# AIPR

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux



FCF – Fleury Christian Formation  
SIRET : 802 277 343 00025

n° de déclaration d'activité : 119 506 513 95

Siège social : 3, rue de la Croix Blanche – 95710 CHAUSSY  
Bureaux et Formations : 5, rue Ampère – 95420 Magny en Vexin

Plateau technique : 9 route de Vernon – 95420 Hodent

Centre d'examen AIPR par QCM n°1146